

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis s'est réuni, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le quatre juillet deux mille vingt-trois, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (48- 37 Titulaires et 11 suppléants)

48 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (26 votants – 16 titulaires – 10 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|--------------------------------------|------------------------|----------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 8. Jean-Claude GUINET, | 17. Jean-Pierre BAVENCOFFE(S), |
| 2. M-Bernadette BUISSET-
LAVALARD | 9. Bruno IVANEC | 18. Fabien CARPENTIER(S), |
| 3. Jacques DENOYELLE, | 10. Romain MANESSE, | 19. Marie-Danielle CHEVALIER(S), |
| 4. Eddy DHERBECOURT | 11. Pascal MOMPACH, | 20. Jean-Pierre COUVENT(S), |
| 5. M-Thérèse DOIGNEAUX | 12. Michel PRETTRE, | 21. Marie-Anne CHEVALIER(S), |
| 6. Nathalie DROBINOHA, | 13. Maryvone RINGEVAL | 22. Jeanine HOSSELET(S), |
| 7. Pascal DUEZ, | 14. Laurence SAYDON, | 23. Martine LABALETTE(S), |
| | 15. Gérard SETAN, | 24. Sonia LANCEL(S), |
| | 16. Sylvain TRANOY, | 25. Claude LECLERCQ(S), |
| | | 26. Thérèse WAGNIES(S) |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (19 votants – 18 titulaires – 1 suppléant ayant obtenu procuration) :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Etienne BASQUIN, | 8. Sylvain HALLE, | 14. Patrice QUEVREUX, |
| 2. Didier CATTOEN, | 9. Yannick HERBET, | 15. Henri QUONIOU, |
| 3. Marie-Josée DEPREZ, | 10. Michel HENNEQUART | 16. Laurence RIBES, |
| 4. Bernadette DUBUIS, | 11. Stéphane JUMEAUX | 17. Jeremy RICHARD |
| 5. André-Marie FORRIERE, | 12. Julien LEONARD | 18. Liliane RICHOMME, |
| 6. Daniel FORRIERES, | 13. Joseph MODARELLI, | 19. Claude DOYER(S) |
| 7. Jean-Claude GERARD, | | |

Communauté de Communes du Pays Solesmois (3 votants – 3 titulaires) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Roland SALENGRO

Membre ayant assisté à la séance

Billy JOURNET

Membres excusés (T) :

Yvette BLANCHARD, Thierry BOUTEMAN, Pascal BRUNIAUX, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Jean-Marie DEVILERS, Benoit DHORDAIN, Christian DUMONT, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Jean FICHAUX, Dominique GAILLARD, Olivier GOBERT, Bernard HUREZ, Marc LANGLAIS, Bruno LEFEBVRE, Philippe LOYEZ, Karine MORELLE, Francis NOBLECOURT, Daniel POTEAU, Jean-Michel TISON, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Slimane RAHEM, Nicolas SIEGLER

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Monique LESNE, Bertrand LEFEBVRE, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Gilles PELLETIER, Bernard PLET, Jacques OLIVIER, Jean-Felix MACAREZ, Paul SOUPLY

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance :

Michel HENNEQUART



OBJET : COT TRI : CONVENTION « AMO BIOMASSE AGRICOLE »

Le Vice-Président, Didier ESCARTIN rappelle que le Pays du Cambrésis est engagé dans un Contrat d'Objectifs Territorial (COT TRI) Troisième Révolution Industrielle (Rev3) avec la Région Hauts-de-France et l'ADEME sur la période 10/2020–10/2023.

La mise en œuvre du COT TRI doit permettre au territoire de mettre en synergie les enjeux et les objectifs croisés du SCoT et du PCAET, avec une traduction opérationnelle sur les volets efficacité énergétique et production d'énergies renouvelables. L'objectif étant l'autonomie énergétique du territoire, voire le Territoire à Energie Positive.

Le Pays du Cambrésis souhaite notamment accompagner les acteurs publics et privés de son territoire autour des filières de valorisation de biomasse (miscanthus, bois, etc.). En effet, plusieurs projets de chaufferies miscanthus sont en réflexion sur le territoire.

La Chambre d'Agriculture disposant des compétences requises dans le cadre de son service « Bâtiments, Energies, Machinisme et ICPE », s'est proposée pour assister le Pays du Cambrésis dans la réalisation des objectifs précisés ci-dessous, issus des domaines de coopération contractualisés dans le cadre du COT TRI.

Les objectifs sont de :

- Identifier les potentialités de développement de la biomasse agricole et ses valorisations
- Aider à la coordination des acteurs et des projets sur la biomasse agricole (dont le miscanthus et les TCCR- taillis à très courte rotation) au sein du territoire
- Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire, préserver la biodiversité et permettre le stockage du carbone dans les sols.

Il est proposé de :

- **Valider le partenariat avec la Chambre d'agriculture dans le cadre du projet « Biomasse agricole » et d'approuver la convention**
- **Autoriser le président à signer la convention et tout document s'y afférent**

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

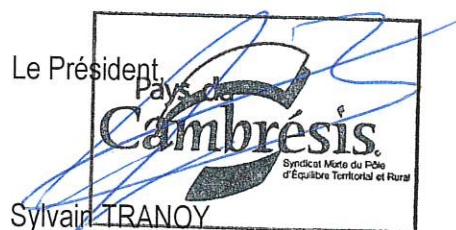
Pour extrait conforme,

19 JUL. 2023

Publié le

Certifié exécutoire le ...19..JUL..2023

Le Président
Pays du
Cambrésis
Syndicat Mixte du Pôle
d'Équilibre Territorial et Rural
Sylvain TRANOY



Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le



ID : 059-255902330-20230711-D2023_18-DE

